



Sandrine BERESSI

AVOCATE

Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà, d'autres non, aussi je vais vous donner quelques éléments sur mon parcours et mon projet à l'appui de **ma candidature au bâtonnat**.

**Je suis Sandrine Beressi.**



- Depuis ma prestation de serment en 1995, j'exerce en Seine Saint-Denis, à Montreuil depuis 2001 en entreprise individuelle, je partage les lieux avec Quentin Dekimpe depuis 2012.

**Je suis généraliste.**

- Mon activité est essentiellement orientée vers le contentieux locatif, le droit des étrangers et le droit de la famille.
- Successivement coordinatrice pénale en 2006 et 2013, coordinatrice ZAPI en 2023.

- Je fais partie des commissions et suis présidente de la commission MARD.

- Par ailleurs, je suis médiatrice depuis 2006 et membre fondatrice de l'association MEDIATION BARREAU 93.

- Je suis délégué du bâtonnier à la commission taxation depuis 10 ans.

- Depuis janvier 2023, je suis membre du conseil de l'Ordre.

**Attachée à notre barreau, je souhaite y apporter mon travail et mon dévouement au travers de projets que je vous exposerai dans ma profession de foi.**

Pour moi, une bâtonnière, outre les fonctions de gestion de l'Ordre et d'interlocutrice des juridictions, c'est d'abord être la protectrice et la confidente nécessaire de ses confrères ; elle doit être à l'écoute de chaque confrère.

C'est être la défenseure de la collectivité qu'est le barreau.

Cela nécessite de naviguer entre ces différents équilibres.

Aussi, l'impérialisme du bâtonnier n'est pas un exercice autocratique, mais un arbitrage horizontal dans le souci de l'intérêt général. La défense des intérêts des avocats doit être la direction absolue du bâtonnier.

Le bâtonnier est nécessairement rassembleur : c'est en étant fort collectivement que nous pourrons faire face aux défis de la profession de demain.

Ce barreau a construit ma carrière, je souhaite à présent lui rendre ce qu'il m'a donné et apporter une pierre à son édifice.

**C'est la raison de ma candidature.**  
**Bien confraternellement !**

Le modèle traditionnel du cabinet d'avocats périlite : nos jeunes confrères veulent travailler autrement et nous devons les accompagner.

La fracture numérique au sein de la profession s'accroît avec l'IA ; chaque avocat doit pouvoir accéder à ces outils car en plus les exigences de sécurité s'accroissent.

La profession d'avocat évolue, se transforme, s'adapte à notre société ; d'autres professions du droit tentent d'accaparer notre privilège : le secret professionnel.

Mais nous, demeurons implantés au cœur de notre territoire de Seine Saint-Denis : nous savons rester proches de nos concitoyens, nous pouvons élargir nos missions car le besoin de droit s'agrandit aussi.

Notre barreau est dynamique. Né *ex nihilo* en 1972, chaque avocat, chaque membre du conseil de l'Ordre, chaque bâtonnier a concouru à son essor.

Voir la vidéo



Tel : +33 1 41 72 00 79  
s.beressi@beressi-avocat.fr